

CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 14 JANVIER 2015

L'an deux mil quinze, le quatorze janvier à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de Mours Saint Eusèbe (Drôme) dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Alain VALLET, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 09/01/2015

Présents : tous les conseillers municipaux en exercice (23), à l'exception de Caroline GUILHOT

Mme GUILLEMINOT Karine a été élue secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR :

1. **Décisions du maire / DIA ;**
2. **Urbanisme ;**
3. **Rapport d'activité de la Médiathèque ;**
4. **Création du Conseil Municipal Jeunes ;**
5. **Information CR 26 - Chemin de Rochas**
6. **Enquête publique Romans Viande ;**
7. **Admission en non-valeur ;**
8. **Questions diverses.**

1. Décisions du maire :

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal des décisions prises depuis la dernière réunion :

| N° de Décision | Date de la décision | Objet |
|----------------|---------------------|-----------------------------|
| DEC100_2014 | 18/12/2014 | DIA VENTE DOCHIER / DA SIVA |
| DEC101_2014 | 22/12/2014 | DIA JULLIEN / TESTOUD |

Le conseil municipal prend acte. Pas d'observations.

2. Urbanisme :

Monsieur Gilbert PALLAIS, donne connaissance des dossiers examinés par la commission d'urbanisme depuis le dernier conseil municipal. Aucun n'appelle d'observation particulière de la part de la commission ad hoc.

Il indique qu'une réunion a eu lieu hier avec les personnes employées par l'Agglomération et qui seront chargées de l'instruction des dossiers de Mours. Un nouveau logiciel devra être utilisé par nos services, et l'on déplore que la commune ait investi il y a peu de temps dans un autre système qui devient obsolète de fait.

D'autre part, un diagnostic accessibilité avait été réalisé par un prestataire il y a quelques années ; une programmation (AD'AP) va devoir être réalisée pour établir l'échéancier des travaux à effectuer. Un nouveau prestataire sera contacté.

3. Rapport d'activité de la Médiathèque :

Lydie GARNIER, responsable de la médiathèque a exposé aux élus le bilan d'activité de la bibliothèque. Le Conseil Municipal s'est réjoui du dynamisme de ce service, de l'assiduité des nombreux lecteurs et de l'implication de l'équipe des bénévoles de l'association « Eclats d'Lire ».

Les élus entendent mener une politique active pour soutenir et développer l'activité culturelle sur la commune. Aussi les expositions, conférences et lectures publiques, très appréciées, seront-elles soutenues car elles permettent de faire vivre et connaître la médiathèque.

4. Création du Conseil Municipal Jeunes :

Charline BOURGEON pilote le projet, y sont associés : Alain VALLET, Yves MACHON, et Patrick BERNARD. Cela concerne des enfants nés en 2002, 2003 et 2004. Ils exerceraient leur fonction pour une durée de 2 ans.

Une 1^o réunion a eu lieu le 27/11, après convocation. 6 réponses ont été reçues et 13 enfants étaient présents (8 CM2 et 5 collégiens).

Un livret « A la découverte de ta Commune » a été remis à chacun. La prochaine réunion aura lieu samedi.

Mme BETTON, 1^o adjointe à Clérieux a été rencontrée et les élus ont pu échanger sur leur expérience sur le sujet.

Une élection aura lieu sous la tutelle d'un élu (tous les 6 mois). Alain VALLET précise que cela permettra de faire passer des messages (présences aux commémorations).

La création officielle se fera ultérieurement.

5. Information CR 26 – Chemin de Rochas :

Les courriers ont été faits aux propriétaires en décembre 2014. Deux réunions d'information vont être programmées pour mieux expliquer l'opération.

Ce chemin privé a été classé CR 26 lors de la mise en ordre de la voirie, il existe physiquement mais n'est pas cadastré.

Alain VALLET propose de régulariser cette anomalie en faisant céder les terrains nécessaires (à l'euro symbolique) à la commune. Des travaux permettront d'élargir ce chemin sur certaines portions, de réaliser un cheminement (trottoirs ?) et d'intégrer les réseaux (fibre optique éventuellement).

6. Enquête publique Romans Viande :

Cette entreprise est un négoce (transformation) de viandes. C'est une installation classée (à cause de gaz contenus dans les frigos et opérations liées à la transformation des viandes).

Vu le code de l'Environnement ;

Vu la demande d'enregistrement du 23 octobre 2014 complétée le 30 octobre 2014, déposée par la société ROMANS VIANDE, sise 265 rue des Escoffers à Peyrins, en vue d'exploiter un établissement de découpe et de conditionnement de viandes situé ZA des Escoffers sur la commune de Peyrins (26380) ;

Vu l'avis de recevabilité de l'inspection des installations classées à la Direction Départementale de la Protection des Populations du 3 novembre 2014, précisant que le dossier d'enregistrement

comporte des éléments justificatifs de nature à démontrer le respect total des prescriptions applicables à l'installation et peut être mis à la disposition du public pour consultation ;

Le Conseil Municipal, sur proposition du Maire et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE d'émettre un avis favorable à cette demande d'enregistrement sans réserve.

7. Admission en non-valeur :

Monsieur le Maire informe les membres présents d'une demande d'admission en non-valeur présentée par le trésorier pour des dettes concernant :

- M. ROSA J. Charles et M. PINARD Guillaume (dette pour vandalisme en 2008 et multiples poursuites infructueuses)
Conformément au décret n° 98-1239 du 29/12/1998,

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- **d'admettre** la somme de 1.516,56 euros, en non-valeur,
- **autorise** Monsieur le Maire à signer les actes à intervenir dans cette affaire,
- **dit** que les crédits nécessaires sont suffisants à l'article 6541 du budget général.

8. Questions diverses :

Appartement de la poste :

Monsieur le maire rappelle au Conseil Municipal la décision qu'il avait prise de céder l'appartement communal situé au-dessus du bureau de poste en 2011.

Une estimation avait été demandée par deux fois à France Domaine et ce logement a été mis en vente pour le montant de la dernière estimation, soit 135.000 €.

Deux agences immobilières ont été sollicitées en début d'année 2014 et plusieurs annonces ont été passées (journaux, sites internet de vente entre particuliers...)

Beaucoup de visites ont été organisées pour des acheteurs potentiels mais aucun jusqu'à ce jour n'a donné suite.

Au vu du marché actuel de l'immobilier sur notre territoire, et compte tenu des arguments énoncés par ces éventuels acquéreurs il semble évident que le prix demandé n'est pas en adéquation avec le marché.

Aussi, Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer quant à la poursuite de cette cession. Soit la commune renonce à cette vente et décide de louer le bien après remise en état, soit elle applique un prix moins élevé pour faciliter la cession.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, après avoir étudié ce dossier :

- **DONNE** son accord de principe pour autoriser Monsieur le Maire à céder l'appartement au-dessus du bureau de poste (parcelle AB 171) Place Elysée Monteil, au prix minimum 80.000 € ;
- **DIT** que toute intention ferme d'achat de ce bien fera l'objet d'un examen par le Conseil Municipal pour fixer les conditions définitives de la transaction.

✚ Travaux Route de Chalaire :

Gilbert PALLAIS explique qu'il s'agit de travaux sur l'ancienne conduite des Eaux de Sallemard pour permettre la construction des immeubles au Quartier Champs Marchands. Les travaux devraient durer une semaine.

✚ Le 19/01 vœux décentralisés du Conseil Général à Mours.

✚ Dominique MOMBARD propose de constituer un groupe de travail concernant le dossier « risques majeurs » (Plan Communal de Sauvegarde) : Alain VALLET, Dominique MOMBARD, Loïc SANDON, Yves MACHON, Valérie GUICHARD, Gilbert PALLAIS, Gilles ROUX, Stéphane LARRA, Karine GUILLEMINOT, Véronique TOURON, sont volontaires pour l'élaborer

✚ Karine GUILLEMINOT : 22 et 29/03 élections cantonales, elle est candidate titulaire

✚ Dominique MOMBARD : le 23/01 rendu du CAUE sur le projet des Guinches et la cour de l'école.

L'ordre du jour étant clos, la séance est levée

Le Maire,

| | | | | | |
|-----------------------------|-----------------------------|----------------------------|----------------------------|---|------------------------------|
| BARNERON Séverine | BELLANGER Lionel | BERNARD Patrick | BONHOURE Nicolas | BOUCHET Jennifer | BOURGEON Charline |
| DESSEMOND Arlette | GOMEZ David | GRAILLAT Colette | GUICHARD Valérie | GUILHOT Caroline Absente | GUILLEMINOT Karine |
| JABOULEY Aurélie | JOLIVET Véronique | LARRA Stéphane | MACHON Yves | MOMBARD Dominique | PALLAIS Gilbert |
| ROUX Gilles | ROUX Josiane | SANDON Loïc | SGRO Fabienne | VALLET Alain | |